

SORENS^{info}

n° 130 décembre 2025



Doudou Bonhomme de neige réalisé par « Le Capitaine Crochète », alias Marius Widmer

Sommaire

2	Chronique
3	Fenêtres de l'Avent 2025
4 - 5	Mot du Syndic - Bilan de la législature 2021-2026
6	Commune - Service hivernal et qualité de l'eau du réseau
7	90 ans de Elisabeth Gay
8 - 9	Société de musique
10	La Société de Jeunesse fête ses 90 ans !
11	Marché de Noël artisanal - Farvagny - 06.12.2025
12	Senio+ - Balades et diverses dates
13	Le coin du patois
14 - 15	Asplenium Céramique - Un atelier de céramique à Sorens
16 - 17	Sorens d'Autrefois
18 - 19	Chassot Toitures Sàrl
20	Sorens : une double célébration entre mémoire et espérance
21	Pugin Daniel - Remerciements
22	La Revue Chat-tirique
22	Plateforme "Option Enfance et Jeunesse"
23	Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !
23	Nouvelles naissances
24	Photo mystère et Memento

Chronique

Pour moi, Noël c'est le précieux souvenir de la Crèche et du Sapin, que mon papa et ma maman préparaient quand nous étions petits. La Crèche, c'est Bethléem, la Palestine. Que va devenir ce pays qu'on refuse de reconnaître, où Joseph, Marie et leur enfant, aujourd'hui encore, ne trouveraient « pas de place à l'hôtellerie » ? La Palestine, terre de l'enfant Jésus, martyrisée, détruite, humiliée. Il y a eu la naissance de Jésus, puis la fuite en Egypte, et il semble que l'histoire de la Sainte Famille se répète maintenant, de façon terrible, laissant derrière elle des milliers de morts et de réfugiés.

Je ferai mon sapin et ma crèche ; j'essaierai de mettre Noël dans mon cœur et dans ma maison, et y garderai une place particulière pour les Gazaouis et tous ceux que la vie et la guerre accablent.

A vous, habitants de Sorens, toute l'équipe du Sorens Info envoie ses meilleurs vœux pour un doux Noël et une année 2026 porteuse de paix.

Pour le Sorens Info,
Isabelle Fragnière-Rime



Fenêtres de l'Avent 2025

Lundi 1^{er} décembre : Commune, après l'assemblée communale, halle polyvalente

Jeudi 4 décembre : Famille Christophe et Aline Villos, La Grosse Pierre 2, dès 18h00

Vendredi 5 décembre : Studio C, Christelle Pittet, Chemin de la Paix 50, dès 18h00

Samedi 6 décembre : Famille Jordi et Roser Espin Ubeda, Route des Jorettes 70, dès 18h00

Dimanche 7 décembre : Famille Stéphane et Sylvia Missana, Route Principale 178, dès 17h00

Lundi 8 décembre : Choeur Les Pic'Notes, Concert à l'Eglise à 17h00

Mardi 9 décembre : Famille Marc Dupasquier et Floriane Collaud, Route Principale 230, dès 18h00

Jeudi 11 décembre : Denise et Jean-Pierre Villos / Rosmarie Gilgen, Route Principale 64, dès 18h30

Vendredi 12 décembre : Cédric Barras et Matthieu Donzallaz, Plan-des-Marais 59, dès 17h00

Samedi 13 décembre : à l'école primaire, Société de Jeunesse, vente des sapins dès 16h00 et Jeunes Musiciens du Gibloux, aubade dès 18h00

Dimanche 14 décembre : Familles Sudan et Romanens, Chemin de la Paix 61, dès 17h00

Lundi 15 décembre : Famille Gabriel et Caroline Villos, Chemin des Rontes 9, dès 18h00

Mardi 16 décembre : Bibliothèque, La Poche à Livres, Route Principale 136, de 15h30 à 17h30

Mercredi 17 décembre : Choeur-mixte La Cécilienne, salle paroissiale, dès 18h00

Jeudi 18 décembre : Famille Sébastien et Sarah Jaquet, Route de l'Abbaye 11, dès 18h00

Vendredi 19 décembre : Famille Magali Raboud et Stéphan Icher, Cotagery 22, dès 18h00

Samedi 20 décembre : Daniel Fracheboud et Marielle Romanens, Plan-des-Marais 4, dès 18h00

Dimanche 21 décembre : Famille Derwey et Progin, Impasse de la Croix 26, dès 17h00

Lundi 22 décembre : Famille Nicolas et Nathalie Kolly, Route Principale 244, dès 18h00

Mercredi 24 décembre : Paroisse, Messe des familles avec crèche vivante, Eglise, 17h00

Cette année encore, de nombreux villageois invitent les gens du village à partager un moment de convivialité autour d'un thé et de quelques gourmandises. MERCI à toutes ces personnes qui font que le temps de l'Avent est chaleureux à Sorens. Je vous souhaite de lumineuses fêtes de fin d'année.

Par souci d'écologie, n'oubliez pas de prendre votre tasse avec vous.

Maryline Sudan



Dans quelques mois, la législature arrivera déjà à son terme. Il est donc temps de dresser le bilan des nombreux projets menés à bien, en plus de la gestion quotidienne de la commune.

Administration générale de la commune

Diverses lois et contraintes – telles que **la loi sur la protection des données**, **la loi sur la transparence**, ou encore les exigences liées à **l'archivage** et à la **cybersécurité** – nous ont conduits à revoir en profondeur l'organisation de l'administration communale.

Nous avons d'abord dû nous attaquer au chantier des **archives**. Les **archives historiques** (du XIV^e siècle à nos jours) ont été traitées contre la moisissure, inventoriées et classées. Jusqu'alors, les plus anciennes étaient simplement stockées dans de vieilles caisses en bois.

L'archivage concerne également tous les documents produits ou transitant par la commune, qui doivent être traités, classés ou éliminés selon un **plan de classement précis**. La mise en œuvre des règles imposées par la **loi sur la protection des données** a constitué un vaste chantier, qui se poursuivra encore lors de la prochaine législature.

Au cours de ces dernières années, plusieurs communes ont été victimes de **piratages informatiques**. Il était donc impératif de renforcer la sécurité de nos données. Plusieurs mesures ont été prises pour réduire les risques.

Le Conseil communal s'est notamment fixé pour objectif l'obtention du **label Cyber-Safe**, reconnu comme standard de sécurité pour les administrations publiques. La commune devrait prochainement être labellisée.

En collaboration avec le SPAA, un **concept de sécurité** a été élaboré, et des **formations régulières** sont suivies par les collaborateurs.

Plusieurs **règlements communaux obsolètes** et non conformes à la législation actuelle ont été révisés, notamment :

- le règlement du personnel,
- le règlement sur les tarifs des émoluments de chancellerie,
- le règlement sur la gestion des déchets,
- le règlement sur l'attribution des parchets,
- le règlement sur les émoluments et contributions en matière d'aménagement du territoire et de construction,
- ainsi que le règlement sur la taxe communale sur la plus-value.

Le **règlement relatif à la distribution d'eau potable** sera quant à lui soumis à l'assemblée communale cet automne.

Bâtiments communaux

Nous arrivons gentiment au terme du vaste programme de rénovation de nos bâtiments communaux.

Après la rénovation du **Restaurant de l'Union** et de **l'école**, réalisées lors des précédentes législatures, nous avons entrepris cette fois les deux derniers grands chantiers :

- la **rénovation du stand de tir** (en cours),
- et la **buvette du terrain de football**.

Le **projet de réaménagement de la zone du terrain de football** sera présenté lors de la prochaine assemblée communale. L'idée générale est de créer un **espace multiusage**, comprenant une buvette, des vestiaires, des locaux pour la pétanque et la musique, des pistes de pétanque, une zone de rencontre et des locaux à disposition de la population pour l'organisation de fêtes, anniversaires, etc.

Foyer et appartements protégés

Le **projet de restructuration du foyer** et son intégration complète (exploitation et bâtiment) au sein du **Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG)** ont représenté un important chantier de la législature.

L'intégration officielle aura lieu le **1er janvier 2026** et **l'inauguration du bâtiment en automne 2027**.

Concernant les **appartements protégés**, le projet est bien avancé. Toutefois, le Conseil communal a décidé de **ne pas financer directement la construction** et de rechercher un **investisseur privé** pour la réalisation et l'exploitation.

Cet investisseur devra répondre à un **cahier des charges précis**, tant en matière de construction que de gestion. La sélection est actuellement en cours.

Édilité et services techniques

Outre les travaux d'entretien courants (remplacements de conduites, curages, etc.), **deux grands chantiers** sont en cours et devraient être terminés en **2026** :

- le remplacement des collecteurs d'eaux claires du bas du village,
- et le prolongement de la conduite d'eau potable de Pépin vers le camping.

Ce dernier projet permettra d'alimenter le **quartier des Charbonnières** et le **camping** en eau potable, tout en les équipant de **bornes hydrantes** pour la défense incendie.

La **reprise de la route principale** par le canton a également constitué un élément majeur, entraînant une **réduction significative des coûts d'entretien** pour la commune.

La **route des Jorettes** a été rénovée, tandis que d'autres (comme la **route de Pra-Genoud** ou la **route des Vernes**) sont en attente d'accords avec les propriétaires ou de subventions.

Le **cimetière** a lui aussi bénéficié d'une **mise à niveau**, avec la création de **chemins pavés** facilitant l'accessibilité et la végétalisation de la partie inférieure.

Le **projet de déchèterie intercommunale** et celui de la **nouvelle caserne de la rive gauche** n'ont, en revanche, que peu progressé. Les discussions se poursuivent avec le canton pour le **choix du site**.

En attendant, afin de faciliter l'évacuation des déchets, un **molok** pour la récupération des sacs-poubelle a été installé derrière la place de l'Union. Un **second emplacement** sera proposé à l'assemblée cet automne.

Société et culture

Le Conseil communal a mis un point d'honneur, durant cette législature, à **soutenir la vie associative, la jeunesse, les aînés et le sport**, notamment en :

- offrant à tous les enfants de la commune un **accès gratuit au domaine skiable de la Berra**,
- mettant **gratuitement à disposition** des sociétés locales les infrastructures sportives et culturelles communales,
- organisant les **festivités du 1er août**,
- soutenant, grâce au travail actif de la **Commission Senior+**, plusieurs **sorties et activités** destinées aux aînés,
- apportant un **soutien financier** aux sociétés sportives et culturelles qui forment les jeunes du village,
- réduisant de **50 % les cotisations juniors** du club de football (uniquement pour les juniors sorensois, une fois le complexe terminé).

Eolien

Depuis quatre ans, le Conseil communal a intégré le **groupe de communes de la Glâne et de la Gruyère**, qui lutte contre l'implantation d'éoliennes dans nos régions de

plaine. Des séances ont lieu régulièrement avec ces communes, et plusieurs actions ont été organisées durant cette législature : séances d'information, conférences de presse, actions juridiques, déconciliation à la COMCO, etc.

Bibliothèque

Afin de **pérenniser** la bibliothèque, sa gestion et son financement ont été repris par les communes de **Sorens, Pont-en-Ogoz, Marsens et Echarlens**. Elle est ainsi devenue une **bibliothèque intercommunale**, à usage scolaire et public.

Plan d'aménagement local (PAL)

La révision du PAL, entamée en 2011, est enfin terminée, après près de **14 ans de travail** et de multiples **allers-retours avec le canton**.

Finances communales

La santé financière des communes fribourgeoises a été – et sera encore – mise à l'épreuve ces prochaines années. La **réforme de l'imposition des entreprises** (avec, pour Sorens, une diminution d'environ deux tiers des recettes sur les bénéfices), la **construction des EMS**, le **centre sportif**, la **hausse des coûts de la santé**, et les **mesures d'économie de l'État** pèseront sur notre commune.

En contrepartie, la **bonne activité économique et immobilière**, la présence d'**infrastructures rénovées** (plus de 2,6 millions de francs investis ces cinq dernières années), des **choix stratégiques judicieux** et des **réserves solides** devraient nous permettre d'affronter ces défis sans hausse importante du taux d'imposition.

La situation financière de Sorens reste **solide et saine** par rapport aux autres communes fribourgeoises, laissant entrevoir l'avenir avec **optimisme**. Grâce à une **gestion prudente et rigoureuse** des finances communales depuis plus d'une décennie, la commune est bien armée pour faire face à quelques vents contraires.

Remerciements

Tout ce travail n'aurait pas été possible sans une **équipe soudée et engagée**. Que ce soit au sein de l'administration, des services techniques ou du Conseil communal, chacun a travaillé avec **motivation, clairvoyance et assiduité**.

À toutes et à tous, un **grand merci** !

Damien Romanens, Syndic

Commune - Service hivernal des routes cantonales

Le Service des ponts et chaussées SPC vous transmet quelques informations quant au service hivernal des routes cantonales.

L'Etat se charge de déneiger les voies de circulation dans les meilleurs délais possibles, selon les degrés d'urgence.

Les entreprises mandatées par le SPC doivent procéder à l'évacuation de la neige au plus près des bords de chaussée afin de laisser la place aux croisements des véhicules lourds et éviter au maximum les problèmes de coulures et de regel.



Le SPC vous remercie par avance de ne pas la remettre sur la chaussée

Commune - Qualité de l'eau du réseau

Base légale : Ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD) du 16 décembre 2016.

Art. 5 : Information des consommateurs intermédiaires ou finaux .

Quiconque distribue de l'eau potable par une installation servant à la distribution d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

1. Information générale

Les propriétaires de sources privées distribuant de l'eau à des bénéficiaires hors de leur réseau familial sont tenus de procéder à l'analyse de leur sources 2 fois par année. Pour le prélèvement, ils peuvent s'adresser au personnel communal lequel acheminera les échantillons au laboratoire cantonal. Les résultats des analyses et les coûts y relatifs seront directement transmis aux propriétaires.

2. Dureté de l'eau

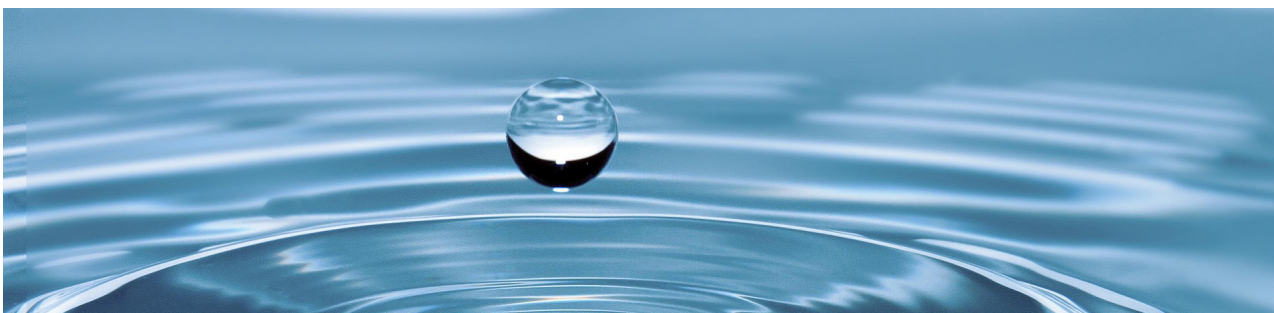
Selon les zones de distribution, la dureté totale de l'eau varie entre 28.8° et 30.0° fh. En cas de longue période sèche, avec l'alimentation principale des réservoirs des Marais et du Riondi depuis les sources de Pont-en-Ogoz et depuis le captage d'Echarlens, ces taux peuvent varier pour la zone de distribution de Sorens. La dureté de l'eau du captage d'Echarlens est sensiblement plus élevée et peut atteindre les 40° fh. La dureté de l'eau n'altère pas sa qualité.

3. Adoucisseurs

En raison de la provenance de l'eau (puits d'Echarlens ou sources communales) la dureté de l'eau peut sensiblement varier. Dès lors, les adoucisseurs d'eau doivent être régulièrement contrôlés par les propriétaires. Une fois adoucie, l'eau devrait encore avoir un taux de dureté de 8° et 12° fh. Une eau adoucie est parfaitement consommable en boisson.

En principe, les installations d'adoucissement de l'eau doivent faire l'objet d'un entretien annuel par le fournisseur, nettoyage, désinfection, réglage.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site www.eaupotable.ch.



90 ans de Elisabeth Gay

Le 17 juillet 2025, malgré un moment de santé délicat, Elisabeth a reçu la visite d'une délégation du Conseil communal au Foyer St-Joseph, venue lui apporter ses vœux les plus chaleureux pour ses 90 ans. Une attention qui a touché profondément Elisabeth, avant que sa famille ne se réunisse en août pour célébrer cet anniversaire en sa compagnie.

Née à Estavayer-le-Lac sous le nom de Maradan, Elisabeth a partagé sa vie avec Arthur, décédé en 1996, avec qui elle a élevé trois enfants et vu grandir trois petits-enfants. Avant son mariage, elle a travaillé à l'Hôtel de Ville et à l'hôpital de Riaz, deux milieux qui ont marqué son parcours professionnel.

En 1982, elle s'installe définitivement à Sorens. Passionnée par les échanges, Elisabeth s'est investie avec cœur dans le Groupement des Dames, qui rendait visite aux aînés du village pour partager des moments de discussion et de compagnie. Ces rencontres, qu'elle chérissait, reflètent son esprit généreux et son désir de créer du lien.

Fin 2024, Elisabeth a intégré le Foyer St-Joseph. Après une période d'adaptation, elle s'y plaît désormais et apprécie la vie communautaire. Toujours en forme et dotée d'une mémoire vive, elle aime raconter des anecdotes et partager ses souvenirs, au grand plaisir de ceux qui l'entourent.



Vente et Location de sapins de Noël

Sapins locaux coupés ou en pot de toutes tailles

Livraison gratuite dans toute la Gruyère

Retrouvez-nous sur la place du marché à Bulle,
du 27 novembre au 24 décembre,
dans une ambiance de Noël

Contact au 026/466.86.86 ou à info@garden-edelweiss.ch



Bonnes fêtes de fin d'année à tous !



GARDEN
EDELWEISS



Ambiance à bord du train fantôme

Après chaque édition de notre fête d'Halloween, nos musiciennes et musiciens font le même constat : les familles sorensoises adorent se déguiser, se rencontrer et faire la fête en musique ! A la fin octobre, c'est plus de 350 personnes, presque toutes déguisées, qui ont pris part à notre fête.

La halle polyvalente s'est transformée en véritable gare hantée où tous étaient prêts à monter à bord du train fantôme. Finalement, ce ne sont que 2 vrais gruériens, Tristan et Philippe, alias Carter et Pipo, qui se sont retrouvés à bord d'un train désert, à destination de.... Genève !

La suite de l'histoire s'est racontée en musique, parfois en patois et même au travers d'une séance de yoga...

Durant la soirée, les plus beaux déguisements ont été récompensés et le public a pu déguster soupe à la courge, saucisses, pâtisseries, cocktails et même pizzas, dans une ambiance festive et villageoise. Nous adressons un grand MERCI à toutes les personnes qui nous aident à l'organisation de cette soirée.

Forts et reconnaissants du succès que rencontre notre fête, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 31 octobre 2026 pour la prochaine édition.

Notre société se tourne désormais vers d'autres objectifs musicaux avec en ligne de mire notre concert annuel du 4 avril, puis le giron des musiques glânoises au Châtelard en mai prochain. Là aussi, nous aurons besoin de votre soutien pour relever ces nouveaux défis !

D'ici là, tous les membres de notre société vous souhaitent de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année.

Retrouvez les plus belles photos d'Halloween sur notre site internet www.fanfaresorens.ch.



Sorens 2028, ça vous parle ?

Sorens organisera la fête des musiques gruériennes en mai 2028. Durant cet événement d'envergure régionale, notre village accueillera environ 15'000 à 20'000 visiteurs. Un tel événement dépasse largement le cercle de notre société de musique et nous aurons besoin du soutien de tous les sorensois.

Si les membres de commissions se compteront par dizaines, les bénévoles par centaines et le budget par centaines de mille, nous osons espérer que les villageois seront prêts à s'engager sans compter...

Afin d'être prêts pour l'échéance, les commissions nécessaires à l'organisation de la fête seront formées au printemps 2026.

Si vous souhaitez participer activement à l'une de nos commissions, parlez-en à nos musiciens ou au président de notre société Victor Ropraz (079 225 92 17).

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Pour la Société de Musique de Sorens
Victor Ropraz, président





INSCRIPTIONS ENCORE OUVERTES



Rejoins-nous au local de fanfare
(sous la halle polyvalente de Sorens)

COURS D'INITIATION MUSICALE (1-2H)

LE VENDREDI A 15h45

Inscriptions et renseignements: www.fanfairesorens.ch ou
Yahsmina 078 / 966 01 80



+ Venez danser, bouger +

Un cours de 60 min. qui associe mouvements cardio-training,
renforcement musculaire et stretching.

- Ambiance décontractée
- Sans jugement
- Plaisir et bien-être avant tout

SORENS - lundi 20h00
ROSSENS - mardi 8h15
CORPATAUX - mardi 19h30
BELFAUX - mercredi 18h15

Info : Carole 079/579.23.76

La Société de Jeunesse fête ses 90 ans !

La Joyeuse de Sorens a été créée, d'après de minutieuses recherches menées par le président de l'époque, en l'année 1936, ce qui veut dire que 2026 marquera le jubilé de notre chère jeunesse.

Dans le cadre de ce nonantième, les membres actuels souhaitent marquer le coup avec tous les anciens ayant fait vivre notre belle société.

Pour ce faire, nous souhaitons organiser une journée qui permettra aux anciens membres de se remémorer leur folie d'antan et vivre un moment convivial ensemble.

La date des festivités a d'ores et déjà été arrêtée au **samedi 3 octobre 2026**.

Afin de pouvoir inviter tous les anciens membres, nous essayons de recomposer une liste comprenant les membres de la société depuis ses débuts.

Un groupe de travail a déjà été mis sur pied, mais votre aide peut nous être utile !

Si vous souhaitez nous aider à rendre cette fête grandiose, vous pouvez prendre contact avec **John Chaney** :

soit par courriel à 90ans@jeunessesorens.ch, soit par téléphone au +41 79 612 48 50, notamment pour lui transmettre votre adresse postale afin que vous puissiez recevoir votre carton d'invitation. Si vous avez des photos ou des souvenirs à partager, n'hésitez pas à les lui transmettre également !

Nous tenons d'ores et déjà à remercier toutes les personnes qui ont accepté de nous aider. N'oubliez pas de bien réserver la date du 3 octobre 2026 et d'en parler autour de vous pour que chacun le souhaitant puisse être présent.

Vous n'avez pas été membre de la société ? Pas de crainte, vous ne serez pas oublié durant cette journée ! Les détails n'ont pas encore été définis exactement, mais des informations plus précises vous seront communiquées durant l'année 2026.

Pour la Société de Jeunesse,
Yanis Fidanza, Président



DÈS LE 14 DÉCEMBRE 2025

CHANGEMENT HORAIRE

#jyvaisenTPF

CONSULTEZ VOS HORAIRES EN LIGNE: tpf.ch/nouveautes

tpf...

Marché de Noël

ARTISANAL

6 décembre 2025 - 9h-17h

LE TIROIR

LA MAISON DES FLEURS

ASPLENIUM CÉRAMIQUE

MOURGANDISES

CREAFILS PASSION

EVASION MATRAN

JE PEUX PAS J'AI PÂTISSERIE

BIÈRES À TIGOUM

L'ÉTAGÈRE MOBILE

DAPHNÉ ILLUSTRATIONS

LE CAPITAINE CROCHÈTE

PEPEAT

LES GOURMANDISES DE LA VERA

FRIGHEE

ESTRELZIA COFFEE

ALCINE DU MONT

ROUTE DES ECOLES 3 - 1726 FARVAGNY

ANCIENNE ÉCOLE DES GARÇONS



Trois artistes de Sorens participeront à ce Marché de Noël : Sarah Fragnière (céramiques), Marius Widmer (doudous au crochet) et Daphné Widmer (cartes de Noël)

Senior+ - Balades et diverses dates

Pour les 8 courses organisées en 2025, plus de 100 participants, soit une moyenne de 11 à 15 personnes y ont participé. L'ambiance est toujours amicale et pleine d'échanges. Le repas ou la petite agape que partagent les marcheurs est toujours très apprécié et crée une belle amitié. C'est motivant et cela nous incite à poursuivre.



Pique-nique à Ligerz

Aussi, pour 2026, nous prévoyons le programme suivant :

Ma 25 février 2026 – 13h30 à l'Union ; Les Prarys-Derbally

Je 26 mars 2026 – 13h30 à l'Union ; Les Echelettes, en dessus de la Valsainte – Pré de l'Essert, en dessus de Charmey



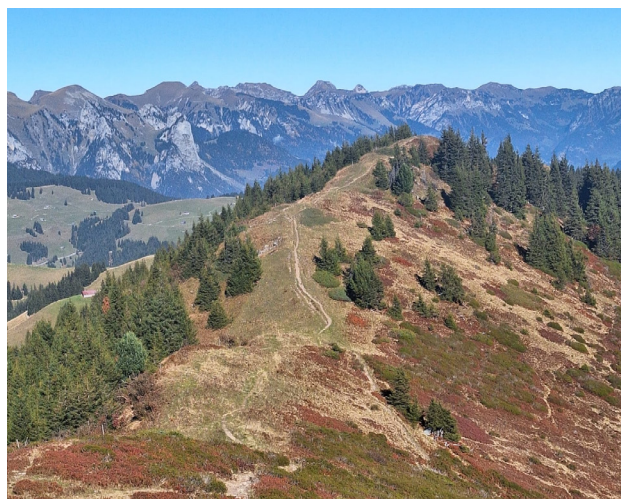
Chapelle du Pré-de-l'Essert

Ma 28 avril 2026 – 13h30 à l'Union ; Tour de Charmey

Je 21 mai 2026 – 13h30 à l'Union ; Les Sciernes d'Albeuve

Ma 23 juin 2026 – 8h30 à l'Union – course d'une journée ; Crau Rappo – Gros Cousimbart (flore alpestre) – pique-nique à midi

Ma 25 août 2026 – 8h30 à l'union – course d'une journée ; Lac Noir, télésiège Gypsera-Riggisalp, Riggisalp – Salzmatt – Hohmattli – repas à la Buvette Salzmatt

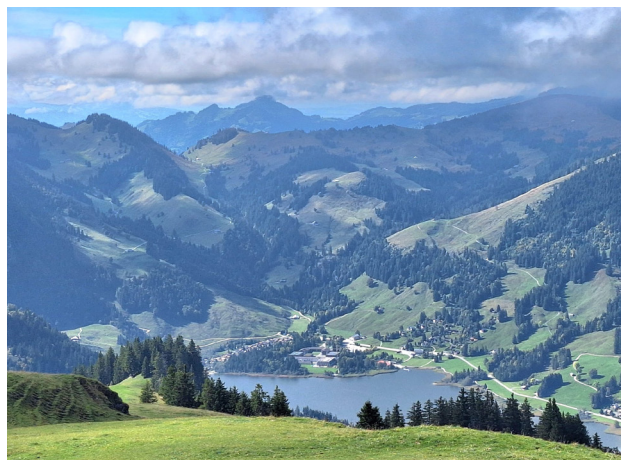


Descente du Hunsrugg

Je 24 septembre 2026 – 8h30 à l'Union – course d'une journée ; Tafers – Vallée du Gottéron – Fribourg avec pique-nique à midi

Ma 20 octobre 2026 – 8h30 à l'Union – course d'une journée – Jaunpass – Suubode (3 chalets) (parking) – Obernegghütte – Hundsugg avec pique-nique à midi

Je 4 décembre 2026 – 13h30 à l'Union – petite marche de la St-Nicolas



Vue depuis le Hohmattli

Les destinations définitives et le déroulement de la course seront communiqués par message les jours précédents la course. Des changements de dernière minute ne sont pas exclus en fonction de la météo et de l'avancement de la saison.

Venez nombreux !

Les organisateurs,
Paul Keller et Jean-Louis Romanens

P.S. : la Rencontre annuelle des seniors se déroulera le **jeudi 26.03.26**. En outre, une sortie à la Fête des tulipes de Morges est prévue pour 2026. De plus amples informations vous seront transmises en temps voulu quant à ces deux événements.

La fitha di Chèchilienne.

Din le mondo dou tsan, dou tsan dè mohyi, lè chochiètâ dè tsan fan partya d'oun'achochyachion di Chèchilienne. N'in da trè po la Grevire, Nouthra Dona dè l'Èvi po l'Intchyamon, Nouthra Dona di Mârtsè po la ruva drète è La Pâr Dyû po le rivâdzò dè gôtse. Chorin fâ partya dè La Pâr Dyû, avu Avry-dèvan-Pon, Vupin-Machin, Morlon, Riaz. La Toua, Bullo. Vuadin, Vôru è Châlè.

Hou rinkontrè chè tinyon ti lè 4 a 5 an è chti an a Bullo, lè vint'é houèt, vint'é nà è trinta dè novimbre dou mil vint'é thin.

Le devindro, ou grô mohyi dè Bullo, lè chochiètâ prèjintèron duvè pihè dè konkour dèvan on juri ke bayèrè di aprèchiachion po inkoradji lè kâ. Lè pâ di dzudzo kemin ou tribunal.

Nouthron dirèkteu, Djirâ Remanin la rèyi : Ubi Caritas, on tsan in latin dè Ola Gjeilo è la chèkonda : Vo chaluo Maryè, ouna mujika dè Paul Esseiva è di parolè dè Francis Brodâ.



La Cécilienne devant la Sagrada Família de Barcelone, septembre 2025

Le dechando, le dumidzoua, la vela dè Bullo cherè animâye on bokon din totè lè kotsè avu di tsan. Le dèvelnè, rè ou moyi, totè lè piehè dè konkour cheron bayi in koncert po le public.

La demindzo, la mècha, no j'an aprè ounna novala mècha : Mècha a Nouthra Dona dè Konpachyon. Lè Jean-François Michel ke la konpochâye è lè pâ tan fachilo. Lè le chuti, André Pauchard ke la tranchlatâye.

Apri la mècha, on bou apéro è on bon goutâ a Riaz. Le dumidzoua, di galé tsan, di bounè ritè è di bon momin dè dzouyo.

Le tsan lè bon po la chindâ, y fâ tsô ou kâ è y répàjè lè èchpri. Lè achebin on bon moyin po dèvejâ le patè.

Vinyidè no rèdzindre le demikro né a houèt ahrè.

Dèni a Léon dè Potson.

La fête des Céciliennes.

Dans le monde du chant, du chant d'église, les sociétés de chant font partie d'une association de Céciliennes. Il y en a 3 en Gruyère, Notre Dame de l'Èvi pour l'Intyamon, Notre Dame des Marches pour la rive droite et La Part Dieu pour le rivage gauche. Sorens fait partie de la Part Dieu, avec Avry-dt-Pont, Vuippens-Marsens, Morlon, Riaz, La Tour-de-Trême, Bulle, Vuadens, Vaulruz et Sâles.

Ces rencontres se tiennent tous les 4 à 5 ans et cette année à Bulle, les 28, 29 et 30 novembre 2025.

Le vendredi, à la grande église de Bulle, les sociétés présenteront 2 pièces de concours devant un jury qui donnera des appréciations pour encourager les chœurs. Ce n'est pas des juges comme au tribunal.

Notre directeur, Gérard Romanens a choisi : Ubi Caritas, un chant en latin de Ola Gjeilo et la deuxième : Je vous salue Marie, une musique de Paul Esseiva et des paroles de Francis Brodard.

Le samedi, l'après-midi, la ville de Bulle sera animée, un peu dans tous les coins, avec des chants. Le soir, à nouveau à l'église, toutes les pièces de concours seront données pour le public.

Le dimanche, la messe, on a appris une nouvelle messe : Messe à Notre Dame de Compassion. C'est Jean-François Michel qui l'a composée, pas très facile. C'est l'habile André Pauchard qui l'a traduite.

Après la messe, un bon apéro et un bon dîner à Riaz. L'après-midi, des jolis chants, des rires et un bon moment de joie.

Le chant est bon pour la santé, il fait chaud au cœur et il repose les esprits. C'est aussi un bon moyen pour parler le patois.

Venez nous rejoindre le mercredi soir à 20h00.

Denis à Léon de Potson.

Non, vous ne rêvez pas ! Derrière les barreaux de fer qui protégeaient autrefois l'ancien bureau de poste se trouve aujourd'hui *Asplenium Céramique*, un atelier où il fait bon entrer... Une musique apaisante traverse les lieux où flotte un parfum de vanille. Des poteries aux couleurs crème, poudre, attendent sagement la prochaine étape de leur fabrication. C'est ici que Sarah Fragnière a rangé, installé, mis en place les outils, grands et petits, nécessaires à l'art de la céramique, et qui ont de si jolis noms : tour, four, tournassin, laminoir, girelle, esthèque, mirette, biscuit, dégourdi ... ici aussi qu'elle a gentiment répondu à mes questions !



- Asplenium Céramique, pourquoi ce nom ?

Lors de l'installation de mon premier atelier, je lui cherchais un nom. Sur Internet j'ai trouvé des photos d'asplenium, c'est le nom générique des fougères ; elles étaient tout enroulées sur elles-mêmes, et ça m'a fait penser au tour. Du coup, j'avais trouvé mon nom.

- Depuis quand pratiquez-vous la céramique ?

J'ai suivi mon tout premier cours en 2010. Steve, mon mari, me l'avait offert chez ma voisine Barbara Straehle, pour ma première fête des mères. Depuis je n'ai jamais arrêté. Je pense que Barbara avait déjà, dans le coin de la tête, l'idée que je reprendrais son atelier. Partie en Camargue en 2015 ou 2016, elle m'a vendu tout son matériel, que je n'ai plus lâché... J'ai tout de suite adoré ça.

- Que vous apporte le fait de travailler la terre ?

Plusieurs choses ! Tout d'abord un bien-être qui permet d'oublier tout ce qu'il y a autour, d'être « ici – maintenant », en harmonie avec la terre que l'on travaille. Une satisfaction ; c'est gratifiant de faire quelque chose de ses mains. Depuis que je donne des cours, j'apprécie également les échanges entre mes élèves et moi, c'est hyper-riche au niveau social. Ce n'est pas pour rien que c'est utilisé en art-thérapie.

- Quelles sont les différentes étapes nécessaires à la réalisation d'une poterie ?

C'est un long travail, qui demande de la patience. Les étapes sont :

- Le façonnage au tour, soit le tournage.
- Ensuite on laisse les pièces durcir jusqu'à ce qu'elles aient une texture cuir.
- Le tournassage : façonnage du pied et de la phase finale avec des outils. (les mirettes)
- Le ponçage, pour enlever les dernières petites aspérités, au moyen d'une éponge abrasive. C'est une étape délicate car la pièce peut casser.
- Laisser sécher minimum 2 semaines.
- Première cuisson : le « biscuit », ou le « dégourdi », à 980 degrés. Dans le four, lors de cette opération, toutes les pièces peuvent se toucher.
- Sortie du four et dépoussiérage, avec une éponge et de l'eau.
- Emailage, au pinceau ou au pistolet.
- Recuisson à 1'250 degrés, sachant qu'entre l'enclenchage du four et sa réouverture, cela prend trois jours.

- Quelle est votre étape préférée ?

Tourner et tournasser. Parce qu'on est en contact direct avec la terre. C'est en quelque sorte un nouvel ancrage à la terre. Je n'aime pas trop émailler, surtout quand c'est en grande quantité. C'est aussi un peu comme de la magie ! D'un petit rien on arrive à quelque chose de beau !

- Pratiquer la poterie, une thérapie ?

Oui, clairement, j'ai un million de trucs qui me passent par la tête. Mais lorsque je tourne, par exemple, ça me remet les pieds sur terre, m'oblige à me recentrer. Beaucoup de mes élèves adultes, éreintés après une journée pénible au travail, se retrouvent complètement ressourcés à la fin d'un cours.

- Plutôt une activité d'homme ou de femme ?

Je compte, en dix ans, peut-être 4 ou 5 hommes à mes cours, et dans mon cours actuel, il y a 17 femmes et un homme. Je pense que les hommes qui viennent sont des hommes sensibles, et ils ont en principe beaucoup de facilité. Il me semble cependant que dans les grands céramistes on compte beaucoup d'hommes.

- Quelle est la différence entre la poterie artisanale et la poterie industrielle ?

La poterie artisanale est faite avec le cœur ! Même si on fait du mieux qu'on peut, il y aura toujours des imperfections, c'est même la marque d'un travail artisanal. La poterie industrielle – même si on dit « fait main » - ce sont des séries faites par des robots – est, en principe, sans imperfections ! Et c'est évident que ce genre de céramique n'est pas faite avec le cœur !



- Comment organisez-vous votre travail à l'atelier ?

Maintenant j'ai fait le choix de ne plus prendre que des adultes dans mes cours. Les cours pour les enfants demandent une énergie de dingue, et malgré tout le plaisir, c'est pénible. Etre céramiste et donner des cours de céramique constitue donc maintenant mon activité principale. Pour que je puisse vivre de ça, c'est la formule qui me convient le mieux. Actuellement j'ai trois cours par semaine (3 X 6 adultes), et le reste du temps est pour moi, pour créer.

- Céramiste, un métier qui peut rendre heureux ?

C'est un métier de passion, qui n'offre donc pas forcément la sécurité. Et pour arriver à ma situation professionnelle actuelle, où j'enseigne un jour par semaine à l'école primaire de Marsens et je crée le reste du temps, il m'a fallu une transition de 4 à 5 ans.

- Et vous êtes contente ?

Oh oui ! Je me sens enfin à ma place !

Prendre la terre dans ses mains, la travailler en suivant patiemment tous les moments nécessaires à la création, en faire quelque chose de beau et le partager avec ses élèves, c'est, pour Sarah, avoir la joie de faire ce qu'on aime ...

Merci pour cet échange, Sarah, et bonne suite,

Pour le Sorens Info,
Isabelle Fragnière-Rime.



Installations électriques



Solaire photovoltaïque



Sanitaire



Chauffage



Mobilité électrique

www.gruyere-energie.ch

Stéphane Missana

Rénovation | Peinture | Papier-peint | Plâtrerie | Parquet

1642 Sorens

T 026 915 11 02

M 079 224 16 10

info@missana.ch

www.missana.ch



Sorens d'utrefois

Histoire de La Cécilienne (1) de « La Joyeuse » à La Cécilienne

Un ancien magistrat de ce canton disait que la fanfare et la chorale étaient un peu le poivre et le sel de nos communautés villageoises. Ce n'est pas moi qui vais le contredire.

Après l'historique de la société de musique de Sorens contée dans ce journal, il est temps de parler également de la chorale La Cécilienne de Sorens.

La fanfare étant une société relativement jeune, il était assez aisé de retracer l'histoire de sa fondation et de ses débuts.

Il en va tout autrement pour la chorale du village, et à vrai dire cette histoire commence par une énigme. Il y a quelques années nous avons eu une information selon laquelle un ancien drapeau de la chorale se trouvait dans la grange de Joseph Romanens (dit Tonton de Martenand). En effet, nous avons mis la main sur un ancien drapeau, qui une fois débarrassé du foin et de la poussière qui le recouvraient, s'est révélé être une magnifique pièce (photos ci-après).



Comme on peut le constater le drapeau portait sur une face les inscriptions « LA JOYEUSE CHORALE DE SORENS, 1887 », respectivement sur l'autre côté « RELIGION PATRIE AMITIE HONNEUR AUX DONATEURS ». Voilà qui nous renseigne au moins sur la date d'inauguration de ce drapeau. Par contre, parmi tous les anciens interrogés, personne n'a été en mesure de donner davantage d'informations susceptibles de nous renseigner sur la date de fondation de la chorale. Le drapeau fut exposé dans une vitrine à l'entrée de la tribune, et le mystère resta entier jusqu'en juillet 2022, lorsque j'eus la chance de pouvoir consulter les mémoires du curé Terrapon (encore lui, curé à Sorens de 1920 à 1938), aux archives de l'Evêché. J'ai pu y lire ce qui suit (écrit en 1943) qui concerne les origines de la chorale de Sorens :

« La première des Œuvres paroissiales est bien la société de chant d'église, puisqu'elle contribue plus que toute autre à la beauté du culte et au maintien de la vie liturgique. Pour une paroisse de 800 habitants, cette société devrait compter 40 membres, aisément. Ce n'est malheureusement pas le cas, parce qu'il n'y a pas assez d'esprit de dévouement. Il manque aussi la soumission à une direction spirituelle qui doit être celle du curé, comme l'Evêque le réclame chaque année dans ses directives. Les chœurs seraient plus nombreux sans doute s'ils pouvaient boire à souhait, s'amuser tant qu'ils veulent. Mais on aurait des hommes sans piété aucune, des gueulards de cabaret, des orgueilleux, des chicaneurs, autant de défauts qui ne doivent pas trouver place dans un chœur d'église. La première des sociétés paroissiales doit être composée des meilleurs éléments de la paroisse, des meilleurs jeunes gens surtout. J'ai trouvé (en 1920) une société bien dirigée par M. Léon Dessarzin. Il venait de l'augmenter de quelques éléments qui auraient fait de bons chanteurs ; mais ils ne surent pas prendre l'atmosphère sérieuse qui jusqu'alors animait la société. Elle comprenait des hommes mûrs, bons chœurs, à voix bien formée, mais s'ils ne trouvaient pas leur livre marqué de leur nom, ils se fâchaient. Quelques-uns d'entre eux étaient trop convaincus de la puissance de leur voix. On les faisait chanter au café, et ils ne trouvaient pas assez d'occasions pour désaltérer leur gosier souvent enflammé. Une société ne saurait vivre longtemps dans de telles conditions.

L'instituteur avait groupé les plus jeunes pour des leçons de solfège ; les vieux en prirent ombrage et lui firent des observations le soir-même de mon arrivée, à la suite de productions de la société.

Sorens d'utrefois

Un autre virus tenait les chantres. La paroisse leur donnait un traitement annuel de 200 francs, puis de 250. Mais cette somme était répartie entre les membres, suivant leur participation aux répétitions, aux messes et aux vêpres. Quelques-uns chantaient dans le seul but d'avoir quelques sous au Nouvel-An. La répartition faite, cet argent s'en allait généralement grossir le gousset des cafetiers.

Cette mentalité me choquait, d'autant plus que dans la plupart des sociétés les membres se tiennent entre eux par l'esprit de dévouement et de sacrifice, parfois même par des cotisations.

Ajoutons que nos chantres d'église se groupaient sous l'enseigne « La Joyeuse ». Elle eut autrefois du succès dans les fêtes régionales de chant. Du temps où elle était dirigée par M. Corboz, qui devint plus tard instituteur et directeur à Broc, elle décrochait les premiers lauriers. Est-ce M. le curé Rouge (curé à Sorens de 1884 à 1908) qui l'a fondée ? Je l'ignore. Qu'il l'ait fondée ou guidée, car il s'en occupait activement, je ne comprends pas qu'il ait donné ou conservé à une société d'église un titre aussi peu religieux. Petit à petit, j'ai essayé de lui inculquer une mentalité plus chrétienne pour la muer en « Cécilienne », au début de 1925. »



Ainsi, grâce aux mémoires très détaillées du curé Terrapon, bien que la date de la fondation de La Joyeuse, actuellement La Cécilienne n'est toujours pas connue, l'énigme du drapeau est au moins résolue, et d'une certaine manière l'on peut dire que la chorale serait en droit de célébrer son 100ème anniversaire sous le nom de « Cécilienne ». A noter que le mot « Cécilienne » fait référence à sainte Cécile, qui est à l'époque moderne patronne de la musique sacrée, des musiciens, des chanteurs et des fabricants d'instruments. Si beaucoup de chorales paroissiales ont choisi ce nom, celui-ci désigne aussi les rencontres desdites chorales, groupées par décanat ou unité pastorale, qui ont lieu dans notre région en général tous les quatre ans. D'ailleurs la dernière rencontre des Céciliennes a eu lieu à Bulle les 28-30 novembre 2025.

La suite des mémoires du curé Terrapon sur les débuts de la chorale sera reprise dans le prochain numéro de ce journal.

Gérard Romanens

Photos : drapeau de « La Joyeuse », 1887

(Je vais faire des recherches, mais si quelqu'un peut déjà me renseigner sur les écussons, je suis preneur).



CHASSOT TOITURE Sàrl

ferblanterie - couverture - étanchéité - tubage & conduit de fumée - photovoltaïque

+41 79 697 84 41 1642 SORENS CHASSOT-TOITURE.CH



+41 79 697 84 41 1642 SORENS CHASSOT-TOITURE.CH



Réfection d'une borne au Chalet de la Rudaz au Pâquier.
Photo : R.C.

« L'homme fait son outil, après quoi c'est l'outil qui fait l'homme ».

Henri Vincent, Le pape des escargots, Troisième partie, Chapitre 2.

Une nouvelle entreprise : Chassot Toiture Sàrl – qui ne connaît pas la crise – a vu le jour à Sorens il y a déjà 3 ans. Rencontre avec le patron, Raphaël Chassot, qui est aussi son seul et son meilleur employé !

Raphaël Chassot, un jeune père de famille de bientôt 40 ans, vit à Sorens avec son épouse et leurs trois jeunes garçons. Raph – pour les intimes – a grandi à Riaz. Et c'est au CO de Bulle qu'il a brillamment terminé ses écoles secondaires. Ainsi, ses parents, qui le voyaient déjà entamer de grandes études, ont été durablement décontenancés lorsqu'il leur a annoncé timidement que sa plus grande ambition était de devenir « Artisan » et de travailler de ses mains.

Ses parents ont tout essayé pour le remettre sur le chemin des projections ambitieuses qu'ils avaient imaginées pour lui. Mais ils ont fini par plier, par céder devant la détermination de leur fils, lequel voulait tracer son propre chemin et apprendre un « vrai » métier, tout en s'évadant de l'enfermement scolaire. Mais comme la vie est pleine de surprises qui nous prennent le plus souvent à contre-pied, une décennie plus tard, il a épousé Lucie, une enseignante bien sûr !

« Aujourd'hui on en rigole avec mes parents. Mais ça leur a pris du temps de se sentir fiers de mes choix. Ce n'est pas toujours simple de se sortir de certains carcans, de certaines idées préconçues ». R. C.

Ainsi, Raph s'est choisi de devenir « ferblantier » en passant par un apprentissage de calorifugeur-tôlier, apprentissage réalisé au sein de l'entreprise ISSA SA à Bulle. Raph garde un excellent souvenir de cette expérience et évoque avec un grand respect son maître d'apprentissage, M. Stéphane Jaccottet. Grâce à lui, il a pu obtenir 2 CFC pour le prix d'un seul, en terminant sa formation avec en poche le papier de calorifugeur-tôlier et aussi celui de ferblantier. Il a travaillé encore 5 années au sein d'ISSA SA, après la fin de son apprentissage.

Par la suite, notre jeune ferblantier a travaillé dans plusieurs entreprises, avec pour objectif de parfaire ses connaissances du métier ainsi que ses divers champs d'applications. Il a notamment travaillé chez « Schori Cheminées et Canaux SA » à Granges-Paccot, où il a pu étendre son expertise dans les domaines du tubage, de la fumisterie, de la poêlerie et de toutes les subtilités et contraintes techniques ou physiques liées à la sécurité et à l'étanchéité des bâtiments, autour de tous types de sortie de toiture d'une cheminée.

Raph s'est maintenu durant 3 ans chez « Schori Cheminées ». Après quoi, une connaissance datant de sa période d'apprentissage, M. Yvan Cuennet, lui lance un appel et le sollicite en lui offrant de travailler avec lui, en qualité de ferblantier-couvreur. C'est au contact de cet homme et aussi du père de celui-ci, Freddy, que notre jeune ferblantier se réalise en tant qu'homme et aussi en sa qualité d'artisan. Durant 7 ans, il apprend de ces maîtres-artisans toutes les subtilités de ce métier ancestral. Il retient du contact auprès de ces deux hommes, qui savent à peu près tout faire avec une simple tenaille et un marteau, une chose essentielle : on ne cesse d'apprendre. Il n'y a pas de fin à l'apprentissage. Et puis, paradoxalement, c'est avec cette seule certitude que l'on acquiert suffisamment de confiance en soi – avec force

de labeur, mais aussi de patience, d'observation et de réflexions – laquelle permet à l'artisan de trouver des solutions face à de nouvelles contraintes, jusqu'alors oubliées, inconnues ou inexpérimentées.

« Des gens extraordinaires. Des solitaires aussi, nous parlions peu sur les chantiers. On était un peu chacun dans son truc. Mais il y avait cette ouverture à l'autre, cette idée que l'on apprend aussi grâce au contact des autres. Que les bonnes idées naissent de ces échanges ». R. C.

C'est encore en relation avec ces deux hommes – Yvan Cuennet et son père Freddy – que les premiers germes d'un artisan qui se veut accompli et indépendant, prennent racine dans le cœur et dans l'esprit de Raphaël. Ce tournant dans sa vie professionnelle, Raph l'entame tout d'abord en saisissant l'opportunité de travailler au sein de l'EMS le Foyer de la Rose-des-vents à Broc, en qualité de responsable technique et de la conciergerie. Durant 3 ans, de 2019 à 2021, il apprend à se débrouiller dans une foule de nouveaux contextes. Il touche à de nouveaux matériaux, élargit son champ de compétences, apprend à établir et à tenir un budget, se frotte à des exigences nouvelles, humaines et donc forcément complexes et parfois imprévisibles. Enfin, en 2022, il se lance – non sans appréhension et de nombreux conciliabules avec sa famille – dans une nouvelle vie professionnelle, indépendante. Il crée sa propre entreprise : Chassot Toitures Sàrl et depuis, selon ses propres termes, il s'éclate !

« Ce que j'aime dans ce travail indépendant, c'est que je peux choisir mes engagements. Prendre un boulot où je m'éclate, un boulot d'artisan qui me permet de revenir à l'essence du job, en allant de surprises en surprises et en essayant de trouver des solutions avec d'autres artisans, souvent des charpentiers. Avec ces gars, t'en apprends tous les jours ! Jusqu'au bout d'un chantier tu apprends ». Raphaël Chassot

Les artisans talentueux se reconnaissant entre eux, nul besoin pour Raph de se chercher du travail. Les mandats s'enchaînent sans qu'il n'ait besoin de démarcher. Le bouche-à-oreille fait son œuvre et le plaisir renouvelé, sur chaque chantier, de coopérer avec des personnes qui partagent cet amour du travail bien fait, perdure dans le temps des collaborations enrichissantes à tout point de vue. Par ces aspirations, c'est surtout dans le domaine de la rénovation que Raph exerce ses talents. Le domaine de la construction contemporaine, très standardisée, ne répond pas souvent à ses critères de créativité artisanale. Et puis, dans notre région, il y a bien à faire pour préserver le patrimoine

bâti ! Aussi, Raph ne se fait pas trop de souci quant à la pérennité de son entreprise. Il ne cherche pas non plus à « s'agrandir », il peut « grandir » autrement. Choisir où et comment il met son énergie, choisir de passer du temps avec sa famille comme de passer une semaine à la montagne pour réparer la toiture d'un vieux chalet, n'est possible que si l'on cultive son art avec humilité. Cela dit, si vous envisagez des travaux sur votre toiture, qu'il s'agisse d'étanchéité, de sous-toiture, de couverture, de ferblanterie ou même d'une installation photovoltaïque, n'hésitez pas à soumettre votre projet à Raphaël Chassot. Il se fera un plaisir de vous proposer les meilleures solutions qui s'offriront à lui, au meilleur coût !

« Nous avons la chance, dans notre belle région, d'accéder à un potentiel de rénovation du bâti existant qui est extraordinaire. Avec le temps, tu trouves ton filon et par les relations établies et le bouche-à-oreille, tu es finalement assez peu confronté à la concurrence. En fait, le plus souvent, je prends des mandats plutôt modestes. De ceux qui n'intéressent pas vraiment les grandes entreprises. Et puis, en tant qu'indépendant, je vis un face-à-face avec moi-même qui me donne l'impression de grandir encore, à 40 ans. C'est aussi assez réconfortant de sentir que je peux subvenir par moi-même à mes besoins et à ceux de ma famille, tout en me sentant libre de mes choix ». R. C.

Propos recueillis pour Sorens Info,
par Frédéric Portner



Gargouille «Dragon» pour un chalet à Pringy.
Photo : R.C.

Sorens : une double célébration entre mémoire et espérance

Le 8 juin 2025, en ce dimanche de la Pentecôte, la paroisse de Sorens s'est réunie dans la joie et la ferveur pour vivre un moment exceptionnel : la remise de trois médailles Bene Merenti, mais aussi la célébration des 90 ans de la consécration de son église. Une journée placée sous le signe de l'Espérance.

Lorsque l'on arrive depuis Bulle, le regard est naturellement attiré par le Gibloux, où se dresse, majestueuse, l'église de Sorens. Accrochée aux coteaux, sa silhouette élancée semble toucher le ciel. Son clocher, surmonté d'une flèche fine et audacieuse, intrigue et fascine. L'histoire raconte que l'abbé Joseph Terrapon, curé visionnaire et bâtisseur, avait voulu cette flèche longue et pointue, comme un doigt tendu vers Dieu... ou, selon la légende locale, comme un clin d'œil à la langue affûtée des paroissiens !



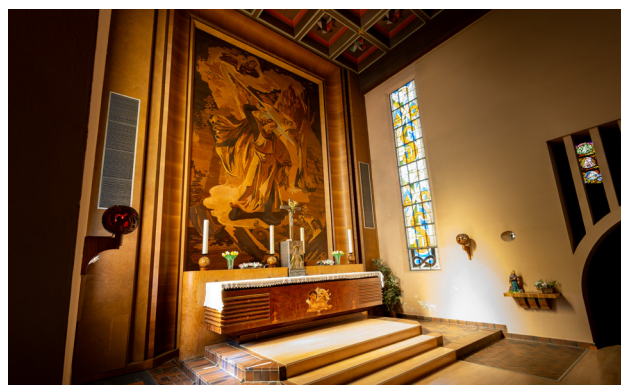
C'est sous l'impulsion de cet abbé déterminé que l'église a vu le jour. Entouré de l'architecte Dumas de Mézière et du conseil paroissial, il porta ce projet avec foi et ténacité. Il alla jusqu'à frapper lui-même à toutes les portes pour collecter les fonds, même auprès des familles les plus modestes. Quatre d'entre elles, ne pouvant contribuer, furent malicieusement surnommées « les cousins du Diable ». Grâce à cette mobilisation hors du commun, l'église fut édifiée, symbole de la foi vivante et de l'unité de la communauté.

Au fil du temps, l'édifice a connu quelques transformations. Peinte en blanc dans les années 1970, elle a récemment retrouvé sa teinte d'origine et son éclat. Sous le porche et les arcades, les plafonds restaurés révèlent de véritables trésors artistiques. Cette rénovation n'aurait pu se faire sans l'engagement de plusieurs acteurs, notamment Marie-Luce Jacquier (Biens culturels), Béatrice Clavel (cheffe de chantier) et Olivier Guyot (décorateur d'art), que la paroisse remercie chaleureusement.



À l'intérieur, l'œil est immédiatement attiré par l'impressionnante marqueterie du maître-autel, une œuvre de 28 m² réalisée par Willy Jordan, mêlant onze essences de bois. Elle représente Saint Michel terrassant le démon, image puissante du combat du bien contre le mal. D'autres marqueteries signées Emilio Beratta et Otto Weber illustrent les 14 stations du chemin de croix. La balustrade de la tribune, quant à elle, offre une représentation symbolique de l'Alpha et de l'Oméga victorieux sur les ténèbres.

Les vitraux, issus de l'atelier Pierre Chiara à Lausanne, évoquent les chapelles régionales : Notre-Dame des Marches, de Compassion, des Ermites, de Bourguillon et, plus à gauche, Notre-Dame de Lourdes. Enfin, la rosace magistrale réalisée par Alexandre Cingria, figure de l'art sacré suisse, illumine le narthex avec Sainte Cécile et Saint Valérien.



Il y a 90 ans, les pierres de cette église étaient bénies pour la première fois. Depuis, ce lieu a vu défiler des générations, des prières, des célébrations, des moments de grâce. En ce jour anniversaire, la paroisse rend grâce pour ce patrimoine vivant, témoin fidèle d'une foi partagée et transmise.

Pour le Sorens Info,
Maurice Grandjean et Alexandra Glasson

Pugin Daniel - Remerciements

Je tenais à vous exprimer ma plus sincère gratitude pour votre collaboration et votre investissement exceptionnel qui ont contribué au succès de ce magnifique projet.

Chacun d'entre vous a apporté des compétences et des idées qui ont conduit à la réussite de cette fabrication de vin cuit. Je suis reconnaissant et remercie vivement toutes les personnes qui ont soutenu ce beau projet.

Merci du fond du coeur pour votre générosité, soutien, encouragements et présence qui m'ont apporté du réconfort.

Je m'estime heureux de compter sur de vrais amis !

Daniel Pugin



PROGIN &
GRANGIER
IMMOBILIER

COURTAGE ET GESTION DE COPROPRIÉTÉS
026 913 78 69 - www.progin-grangier.ch

La Revue Chat-tirique



Des Chats écr-hachés

Un chasseur sachant chasser sans ses six chiens
est un bon chasseur...

Les Citrons Verts

Houlala ! L'Or monte, ça sent un peu la fin des haricots qui, du coup, tirent la couverture à soie. Le ver est dans le fruit ! Sortons à couteaux tirés et pas de quartiers de pommes ! Parce que pomme avec le Bourg, c'est un peu la honte, pas ?

Quand on fume, certains remercient de cotiser pour leur AVS. Quand on vote, certains pensent à celles et ceux qui viennent ensuite. D'autres non. Mais tous font semblant d'espérer que leurs enfants deviendront plus riches que leurs aïeux.

Presser nos citrons verts, ne fera qu'augmenter l'amertume de nos vieux jours, non ? Alors pourquoi traiter nos viennent-ensuite avec autant de désinvolture ? Tant de rigueur auchtère, quand il s'agit d'autrui, c'est chelou, non ?



En tout cas, chelon la mode de chez nous, notre Chère Rte Princhipale – devenue cantonale – devrait encore s'amincir. Ça va être rigolo quand les Bobos en VW California feront des politesses aux SUV, en grimpant sur le trottoir pour les croiser !

Che qui compte vraiment, ch'est de ne jamais choper la gueule en guidon de vélo (vieux vélo). Et de se sentir fier de nos rides du lion - celles de la concentration et de l'inquiétude aussi - plutôt que de voir celles de l'avarice affaïsser nos lèvres.

Sorens Info : « La Griffes »
(égratignée par Frédéric Portner)

Plateforme «Option Enfance et Jeunesse»

L'Association intercommunale « Option Gruyère » vient de lancer la plateforme en ligne «Option Enfance et Jeunesse».

Cette plateforme recense les activités et prestations destinées aux 0-25 ans dans le district de la Gruyère. Elle est née de la volonté de rendre visible l'offre existante et de la diffuser auprès du grand public. Elle concrétise le souhait des 25 communes de valoriser les initiatives déjà présentes sur leur territoire en matière de Culture, Enfance et Jeunesse et d'offrir à la population un outil pratique de recherche facilitant la création de réseaux, le vivre ensemble et l'intégration.

Option
Gruyère

Plus d'informations : www.oej-gruyere.ch/fr

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un.e bénévole expérimenté.e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Ce service aura lieu du 2 février 2026 au 30 avril 2026.

La prise de rendez-vous se fera dès le 19 janvier 2026 uniquement par téléphone (numéros ci-contre).

PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

Une déclaration d'impôt coûte CHF 65.00 lorsque remplie dans un de nos locaux et CHF 85.00 si remplie à votre domicile (durée maximum 1 heure). Un supplément de CHF 20.00 est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire

N'hésitez pas à demander le flyer au
026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg –
Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

Nouvelles naissances

28 septembre 2025

Maël

fils de Gabrielle Mathez et Jean-Noël Mauron



23 septembre 2025

Célestin l'enfant des étoiles

« C'est au début de l'automne que notre petit Célestin a choisi de faire son apparition. Malheureusement il a rejoint les étoiles bien plus tôt que l'on aurait pu l'imaginer. » Lucie, Robin et Léandre Morand



Photo Mystère

A quelle adresse se trouve cette boîte à fantômes ?

Votre réponse est attendue par mail à l'adresse : commune@sorens.ch



Résultat du n° 129 :

Vous étiez quelques-un.e.s à avoir trouvé la bonne réponse.

Il s'agissait du Plan-des-Marais 4, chez M. Daniel Fracheboud et Mme Marielle Romanens.

Le tirage au sort a désigné Mme Emmanuelle Ansermot comme gagnante. Elle est invitée à passer à l'administration communale pour y retirer son gain de 20 francs.

Mémento

Secrétariat communal	026 915 90 23
Contrôle des habitants	026 915 90 20
Caisse communale	026 915 90 21
Urgence eau potable	079 248 22 25

Administration communale

Lundi	14h00 - 18h00
Mardi	08h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00
Jeudi	08h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00

Déchèterie

Mercredi	15h30 - 18h30
Samedi	09h30 - 12h00 / 13h30 - 15h30



****L'administration communale sera fermée du lundi 22.12.2025 au vendredi 02.01.2026. Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.****



Votre nouvelle coiffeuse à Sorens
Femme - Homme - Enfant

📍 Chemin de la Paix 50
1642 Sorens

☎ 076 499 16 42

Tarifs
RDV en ligne

